

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1399

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Suisses, zélateurs de la libre concurrence

La Commission de la concurrence a décidé de mettre fin au prix imposé du livre en Suisse alémanique, avant même que l'Union européenne se prononce.
Commentaire.

DÉCIDÉMENT, LES SUISSES adorent tellement jouer les petits profs que s'ils ne peuvent donner de leçon à autrui, ils se les administrent à eux-mêmes, comme autant de punitions. Dernier exemple de ce zèle pédagogique: le prix du livre, en Suisse alémanique.

Outre-Sarine, des accords cartellaires liant les maisons d'édition, les diffuseurs et les libraires permettent d'imposer les mêmes prix de vente au détail, quels que soient le canal de distribution et le magasin. Un héritage du XIX^e siècle, a proclamé la Commission fédérale de la concurrence (Comco), qui vient de décider d'y mettre fin dans les meilleurs délais.

Ceux-ci dépasseront à coup sûr les trente jours réglementaires pour l'entrée en vigueur d'une telle décision. Car elle est susceptible de recours auprès de l'instance ad hoc, puis le cas échéant au Tribunal fédéral, qui pourrait se prononcer dans les deux ou trois ans.

D'ici là, le débat va s'élargir, sinon s'approfondir. La Suisse romande, qui vit sous le régime d'une entente entre éditeurs français et diffuseurs suisses, connaîtra sa première FNAC et verra son réseau de librairies (actuellement au nombre de 160 environ) perdre encore quelques unités. En Suisse alémanique, les éditeurs et revendeurs poursuivront leurs luttes au nom de la spécificité du produit livre et de la défense des publications originales en allemand, d'entente avec leurs collègues d'Outre-Rhin et d'Autriche.

Sur fond de guerre économique-culturelle

Car l'Union européenne tarde à se prononcer pour une levée générale des prix imposés dits de seconde main. Dernier en date de toute une série de reports: au printemps dernier, le commissaire Karel van Miert, grand prêtre de la libre concurrence sur les marchés de l'UE, renonçait à supprimer le prix unique du livre, mettant provisoirement fin à un «Kulturkampf» pour lequel il se sentait mal armé.

Paradoxalement, c'est dans ces conditions, sur fond de guerre économique-culturelle ouverte entre les USA et l'Europe, que la Suisse fait montre

d'un zèle tout à fait intempestif. Le professeur Roland von Büren, président de la Comco, tient à l'application doctrinaire et monomaniaque du principe de la libre concurrence et refuse toute exception culturelle – comme d'ailleurs toute forme de clause sociale. Il se sent investi d'une mission unique et supérieure, laissant aux autres, plus précisément aux autorités politiques, le soin de corriger le cas échéant les effets pervers et nuisibles des marchés ultra-libres.

La culture n'est pas une industrie comme les autres

Reste à savoir si dites autorités, par ailleurs de moins en moins enclines à faire valoir des réserves protectionnistes au chapitre autrefois sacré de la production agricole, vont finalement reconnaître que les industries culturelles ne fabriquent pas des produits reproductibles et commercialisables comme les autres. Ou si, saisies elles aussi par le zèle ultra-libéral et les «impératifs» de la globalisation, nos autorités vont jouer les premières de classe à l'OMC comme elles (se) donnent des leçons à l'échelle européenne. *yj*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (*ge*)
André Gavillet (*ag*)
Yvette Jaggi (*yj*)
Daniel Marco (*dm*)
Roger Nordmann (*rn*)
Jean-Yves Pidoux (*jyp*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Composition et maquette:
Françoise Gavillet, Géraldine Savary
Responsable administrative:
Murielle Gay-Crosier
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens
Abonnement annuel: 90 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
Site: <http://www.domainepublic.ch>
CCP: 10-15527-9